



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

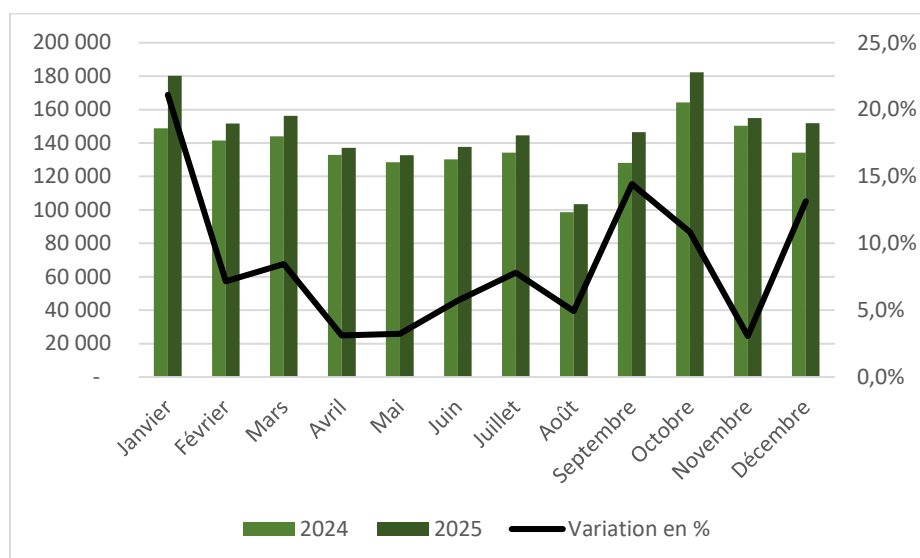
**Réponse de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale à la question parlementaire n° 4093 du 15 mai 2026 de l'honorable Député Monsieur Mars Di Bartolomeo.**

- Est-ce que le nombre de consultations auprès des médecins généralistes et pédiatres a augmenté depuis ?

En février 2025, le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale a lancé la campagne « I love my Hausdokter » afin de promouvoir le rôle du médecin généraliste et du pédiatre, et d'encourager les assurés à consulter en priorité leur médecin traitant ou leur pédiatre.

En 2025, le nombre de consultations réalisées par des médecins généralistes en milieu extrahospitalier s'élève à 1 779 191, contre 1 635 890 en 2024, soit une augmentation de 8,8%.

**Graphique 1: Evolution mensuelle du nombre de consultations réalisées par un médecin généraliste en milieu extrahospitalier <sup>1)</sup>**



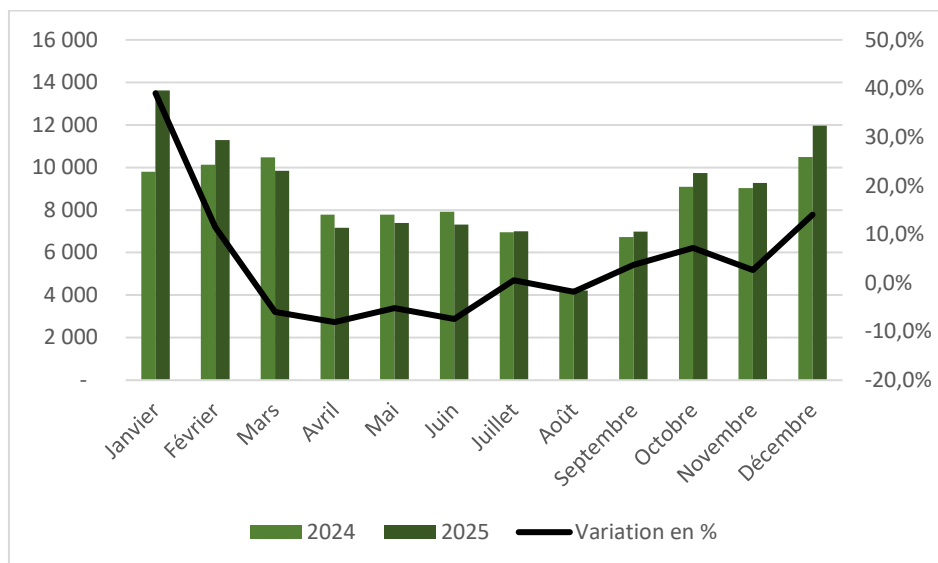
Source : bases de données de la sécurité sociale

<sup>1)</sup>Les données relatives à l'année 2025 ne sont pas encore définitives.

Les consultations réalisées par un pédiatre atteignent 105 800 en 2025, contre 100 480 en 2024, ce qui correspond à une augmentation de 5,3%.



**Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre de consultations réalisées par un pédiatre en milieu extrahospitalier <sup>1)</sup>**



Source : bases de données de la sécurité sociale

<sup>1)</sup> Les données relatives à l'année 2025 ne sont pas encore définitives.

De manière générale, le nombre de consultations réalisées en 2025, tant par les médecins généralistes que par les pédiatres est supérieur à celui observé en 2024, quel que soit le mois considéré (exception : évolution de mars à juin 2025 chez les pédiatres).

Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation du nombre d'assurés affiliés à l'assurance maladie-maternité. En effet, le nombre d'enfants âgés entre 0 et 15 ans et affiliés à l'assurance maladie-maternité a augmenté de 2,5% entre 2024 et 2025, celui des assurés âgés de plus de 15 ans de 1,9% (effet volume).

Par ailleurs, la mise en place progressive du paiement immédiat direct (PID) depuis novembre 2023 peut également contribuer à expliquer la hausse observée du nombre d'actes. En effet, la réduction du décalage entre la réalisation des soins et leur remboursement tend à accélérer l'enregistrement des dépenses, sans nécessairement traduire une augmentation réelle de la consommation médicale. Ainsi, la proportion de consultations de médecine générale financées via le PID est passée de 19,5% en 2024 à 63,4% en 2025. Une évolution similaire est observée pour les consultations de pédiatrie, dont la part financée par le PID est passée de 11,4% en 2024 à 59,1% en 2025.

En outre, l'évolution mensuelle du nombre de consultations en début d'année 2024 et 2025 peut être mise en relation avec la dynamique de la grippe saisonnière. Le nombre d'infections grippales ou assimilées observé au début de l'année 2025 a été nettement plus élevé qu'à la même période en 2024<sup>1</sup>.

Dans ce contexte, les données disponibles ne permettent donc d'isoler ni d'identifier clairement l'impact de la campagne sur l'évolution du nombre de consultations réalisées par les médecins généralistes et pédiatres en milieu extrahospitalier au Luxembourg.

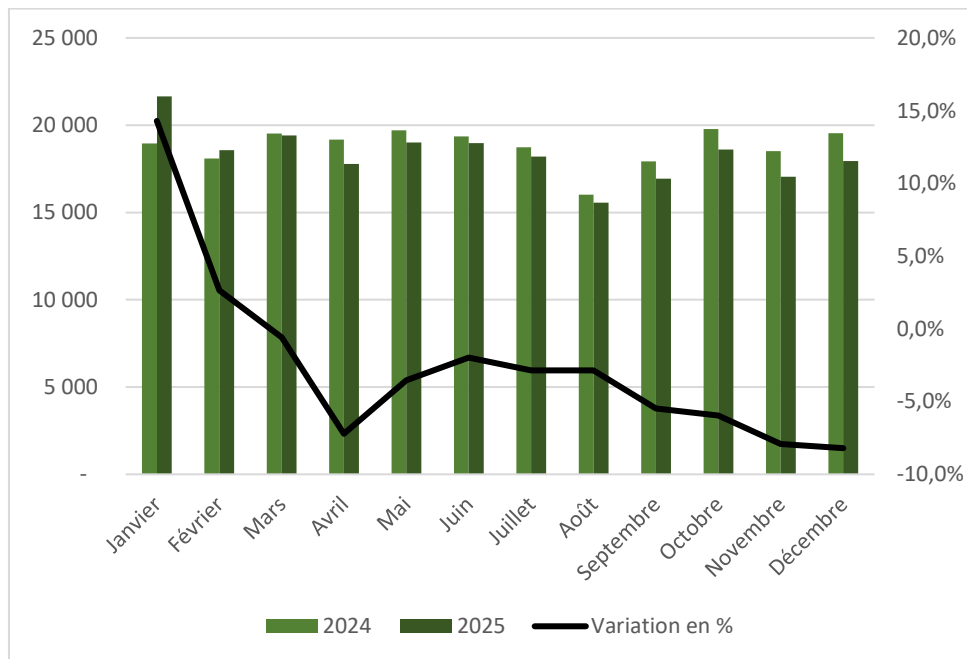
<sup>1</sup> cf. statistiques du Laboratoire national de santé sur le nombre d'infections grippales : [revilux\\_2025-02-25.pdf](#)



- Est-ce que les consultations aux services d'urgence ont diminué en parallèle ?

Les données relatives à l'année 2025 n'étant pas encore complètes, l'évolution observée à ce stade doit être interprétée avec prudence et pourrait ne pas se traduire in fine par une baisse. Néanmoins, au vu des éléments actuellement disponibles, le nombre de consultations aux services d'urgence s'établit à 219 762 en 2025, contre 225 377 en 2024, soit une diminution de 2,5%.

**Graphique 3 : Evolution mensuelle du nombre de consultations réalisées aux services d'urgence hospitaliers <sup>1)</sup>**



Source : bases de données de la sécurité sociale

<sup>1)</sup>Les données relatives à l'année 2025 ne sont pas encore définitive

L'analyse mensuelle confirme cette évolution et met en évidence une diminution sur l'ensemble des mois, à l'exception de janvier 2025, marqué par une intensification des infections grippales ou assimilées.

Cette évolution favorable laisse penser que la campagne « I love my Hausdokter » a eu un effet positif. Toutefois, il n'est pas possible d'en établir l'impact avec certitude.



- Est-ce que les mesures annoncées dans l'accord de coalition et répétées lors de la récente réunion de la « quadripartite » en vue de rendre le rôle de la médecine de proximité plus attrayante ont progressé entretemps ?

- Quelle est le cas échéant la nature de ces mesures ?

Lors de la dernière réunion du comité quadripartite du 6 mai 2026, ont été présentés les travaux du comité stratégique rassemblant, entre autres, les groupements professionnels visés à l'article 80 du Code de la sécurité sociale. Il s'agissait des pistes sur lesquelles il désire continuer à travailler afin d'agir de façon durable sur le redressement de la trajectoire de financement de l'assurance maladie-maternité. Parmi les mesures envisagées figurent par exemple la maîtrise médicalisée de certaines prestations telles que la prescription médicamenteuse, les analyses de biologie et les séances de kinésithérapie avec des courriers de recommandations de bonnes pratiques.

En ce qui concerne plus particulièrement les défis de la médecine générale, ce sujet fait partie des discussions structurées ayant lieu avec l'Association des médecins et médecins-dentistes (AMMD) sous la présidence du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale. Les discussions portent notamment sur le rôle clé de la médecine générale dans la prévention. À ce titre, un recours plus large à la médecine générale est soutenu, notamment afin de soulager les services d'urgence et de réduire les temps d'attente. Il s'agit également de redynamiser le médecin référent. Les premiers échanges en présence des représentants de l'AMMD se sont tenus au mois d'avril et il est prévu de dresser un bilan intermédiaire lors des prochaines semaines.

- Est-ce que le nombre de patients ayant recours au médecin référent a progressé suite à la campagne prémentionnée alors que les fichiers de la CNS faisaient état en avril 2025 de 17.000 déclarations de médecins référents ?

En mai 2026, le nombre de patients disposant d'une déclaration valide de la CNS leur permettant de recourir à un médecin référent se situe à 19 770, ce qui représente une augmentation de 12,1% par rapport au mois de mai 2025 où le nombre se situait à 17 630 patients.

Luxembourg, le 17 juin 2026

La Ministre de la Santé  
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez